



APPEL DE FONDS

Nom :
Prénom :
Fonction :
Société :
Adresse :
.....
CP :
Ville :
Mail :

Adhère à l'Association 44 Point à la ligne pour l'année 2009-2010, le montant de la cotisation est fixé à 35 euros.

Le règlement par chèque est à retourner à **Martine DELAPORTE, 2 Allée Baltard 44300 Nantes (Trésorière de l'Association)** à l'ordre de **44 point à la ligne**.

A, le

Signature

Chaque membre de l'Association et les nouveaux adhérents doivent honorer la cotisation annuelle au plus tard le jour de l'Assemblée Générale (17 septembre 2009).